

## **La marge du créateur**

La marge du créateur, qui représente donc environ deux fois le prix de revient industriel des produits, permet de couvrir d'une part le coût de la création (lequel intègre la rémunération du créateur et le coût du développement des modèles, généré par exemple par le modélisme, une sérigraphie ou un ornement, et les surcoûts liés à la fabrication des petites séries de type répétitions de collections et par l'achat de matières en petites quantités) et d'autre part les coûts fixes de l'entreprise (loyers de la boutique, de l'atelier ou entrepôt de stockage, électricité, téléphone, assurance, amortissement des immobilisations, frais financiers liés aux emprunts souscrits, le salaire des agents commerciaux, etc.